

La salle polyvalente pourrait être construite si l'intercommunalité veut bien s'en mêler



Les plans de la future salle polyvalente de plain-pied ont déjà été dessinés comme le montre le maire M. Saniez.

Le maire Maurice Saniez entame un cinquième et « gros mandat », comme il dit. « Gros » en écho aux deux projets qu'il aimerait mener à leur terme avant 2014. Le premier accompagne la mise en sécurité de la chaussée Brunehaut que va entreprendre le Conseil Général du Nord. Le deuxième concerne la construction d'une salle polyvalente, arlésienne dévoyée puisqu'elle pourrait finalement sortir de terre.

Maurice Saniez, l'indétrônable maire de Forest-en-Cambresis, réélu avec 94 % des voix il y a un an, ne lâche jamais le morceau. La salle polyvalente, il en a rêvé, l'a espérée puis remise, faute de moyens financiers, et voilà qu'il la ressort. Il faut dire que l'homme n'a pas sa langue dans sa poche et lors de la dernière cérémonie des vœux il y est allé de son petit couplet plaintif sur l'intercommunalité qui, à son goût, concentre trop ses aides sur les seules communes de Maroilles et Landrecies.

Aujourd'hui, il nourrit l'espoir que la Communauté de Communes du pays de Mormal et de Maroilles (2C2M) prenne de nouvelles compétences, notamment celle concernant les constructions (salle des fêtes, plateau sportif, etc.). « *Peut-être que la 2C2M pourrait abonder à hauteur de 20 %, il ne resterait alors que 20 % à la charge de la commune* », explique-t-il. Tout est déjà prêt : les plans sont dessinés (un bâtiment de plain-pied et non à l'étage comme actuellement) ; le lieu trouvé (dans le prolongement de la mairie, donnant sur la place de L'Abreuvoir) ; l'utilisation réfléchi (elle ne sera pas louée pour des repas afin d'éviter les nuisances sonores). Y'a plus qu'à... s'assurer d'obtenir des subventions de l'État, du Département et de la 2C2M. Ces travaux coûteraient grosso modo 600 000 E hors taxes.

D'abord la route

Mais avant cela, « *il faut que ma route soit terminée* ». Deux kilomètres de chaussée, un projet lancé il y a dix ans. « *Le Conseil Général prend en charge toute la mise en sécurité de la chaussée Brunehaut dans le but de faire ralentir la circulation* ». Parallèlement, inspirée par l'étude cadre de vie, la municipalité va refaire les trottoirs, enfouir les lignes, installer des lampadaires. Et ce, « *que si on obtient la subvention de l'État* » celle du Conseil Général étant acquise. Les travaux devraient s'étaler sur 2009-2010.

L'étude cadre de vie a aussi donné quelques idées à la municipalité pour réorganiser ses bâtiments communaux. « *On a beaucoup de bâtiments mal structurés* », indique le maire qui rappelle que dans l'un d'eux a déjà été aménagée une salle informatique pour l'école. L'inauguration a eu lieu fin décembre. « *Ça on le fait et le finance nous-mêmes* ». Actuellement, la salle des associations est en cours de rénovation et deux anciens logements pourraient être réunis afin de créer un lieu de vie pour les écoliers en cas de mauvais temps.

Des travaux de bordurage et d'enrobé sont aussi envisagés dans les rues du quartier Richemont. Enfin, le conseil va discuter de la réalisation d'un document d'urbanisme « *parce que ça devient ingérable et on voudrait maîtriser un peu la chose* ». Carte communale ou plan local d'urbanisme, la question doit être tranchée cette année. Maurice Saniez l'a dit, il va le faire.

BARBARA FIRCOVICZ